

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis n° 2024 - 72		
Avis direct (expert délégué) Date : 20/11/2024	Objet : Interventions sur les nids de Cigogne blanche par Enedis Lorraine en Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, et Vosges.	Avis : Favorable

Contexte

La LPO, et son réseau, dispose depuis 2018 d'une dérogation pour les interventions sur les nids de Cigogne blanche dans le Grand Est. Cette dérogation permet l'intervention rapide, sous respect des conditions fixées dans son dossier de demande, sur des nids de Cigogne blanche par les particuliers ou les gestionnaires de réseaux électriques ayant signé une convention avec la LPO.

Actuellement la dérogation de la LPO est arrivée à échéance. La LPO prépare un nouveau dossier afin de le soumettre au CSRPN pour obtenir une nouvelle dérogation.

Ce dossier nécessitant encore quelques ajustements, les gestionnaires de réseaux électriques ne sont plus couverts pour les interventions sur les nids. La période hivernale étant la meilleure saison pour intervenir sur les nids, en l'absence des individus, il a été fait le choix de proposer aux gestionnaires de réseaux électriques de déposer une demande de dérogation temporaire pour intervenir sur les nids de Cigogne blanche durant l'hiver 2024-2025.

Les conditions d'intervention et les mesures d'évitement, de réduction et de compensation restent similaires à celles jusque là appliquées, via la dérogation de la LPO.

De plus, chaque gestionnaire s'engage à faire valider chaque intervention par la LPO ou le ReNArd, comme c'était le cas jusqu'à présent.

Cette dérogation n'est accordée que jusqu'au 31 janvier 2025, date à laquelle la dérogation « LPO » devrait être renouvelée.

Le périmètre d'intervention pour la direction régionale Enedis Direction Régionale Lorraine correspond aux départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, et des Vosges.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

Supports de réflexion

CERFA

Analyse du CSRPN

Le projet ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche.

Avis du CSRPN

Avis favorable du CSRPN

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces
Protégées du CSRPN Grand-Est

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Muller'.